

Le Petit RÉSERVIR

www.les-villettes.fr

Cahier municipal d'information

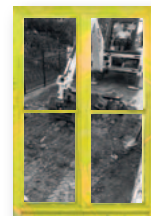
Ce cahier est imprimé par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur du papier 100 % recyclé respectant la gestion durable des forêts avec des encres végétales sans diluants pétroliers.



Communauté de communes
MARCHES du Velay Rochebaron



Les Villettes
en
AUVERGNE
H A U T E - L O I R E



En un clin d'œil

Stationnement rue du Grand'Puits

Pour raison de sécurité (entrée des camions dans l'entreprise Villettes Plastiques) et du fait d'un manque de places de stationnement sur la rue du Grand'Puits, des places ont été créées sur le bord de la route départementale. La préparation et la finition de ce chantier ont été réalisées par les employés des services techniques municipaux.



Réfection du chemin des Tarots



Dans la continuité des travaux de voirie, la municipalité a décidé de refaire une partie du revêtement du chemin des Tarots. Le nouveau revêtement a été réalisé par l'entreprise Colas et les travaux de préparation ainsi que la finition par les employés des services techniques municipaux.





La croix du cimetière



La croix du cimetière des Villettes s'était dégradée au fil des années. La municipalité a décidé de procéder à sa réhabilitation. Les travaux ont été effectués par l'entreprise SARDA et subventionnés par la Communauté de Communes Marches du Velay / Rochebaron.

Dernier tronçon de la Nouvelle Rue

La municipalité a présenté ce nouveau chantier aux riverains lors d'une réunion publique le 24 octobre dernier. Les travaux de la rue des Lilas et des Peupliers ont commencé le 5 novembre et devraient se terminer en juillet 2019. Ce chantier est réalisé par le groupement d'entreprise Moulin-Bouchardon en coordination avec le bureau d'ingénierie FB-ie de Monistrol sur Loire.





Nouvelles colonnes à papier et conteneurs à verre

La municipalité et le SYMPTTOM ont installé sur la commune de nouvelles colonnes à papier à Crossac, à Cublaise et rue des Écoliers ainsi que de nouveaux containers à verre sur la zone d'activité de Lachaud et rue du Stade. Merci de bien penser au tri sélectif.

Objets encombrants

Une collecte des objets encombrants aura lieu **le 23 avril 2019**. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.



Rappel de civisme

Nous déplorons une nouvelle fois des dégradations qui se sont produites sur l'abribus du Chomet qui a été vandalisé durant les vacances. La municipalité tient à rappeler l'importance de cet équipement qui permet aux collégiens et lycéens d'attendre leurs transports à l'abri des intempéries. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

La municipalité tient aussi à rappeler l'importance des poteaux d'incendie. Leur utilisation est exclusivement réservée aux services incendie et aux services municipaux. Tout

prélèvement illicite d'eau par un tiers ou une entreprise est formellement interdit et passible d'une plainte auprès de la gendarmerie.

En septembre la municipalité a été victime d'un vol de grilles de regards d'eaux pluviales rue de la Source. Ce vol aurait pu être dangereux pour les piétons. Là encore, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Au fond de la rue des Carrières, des riverains ont découvert un dépôt sauvage d'une entreprise de bâtiment. La municipalité tient à rappeler que les déchets d'entreprises sont à déposer exclusivement dans les déchetteries du SYMPTTOM.





État civil

À la suite de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles, Monsieur le Maire a fait le choix de ne communiquer que le nombre des actes d'état civil et non plus les identités. Cette année la commune a enregistré onze naissances, six mariages et neuf décès.



École de Trevas

Les enfants ont imaginé et créé un panneau pour leur école.

Colis de Noël

Comme chaque année, le Centre Communal de l'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune a distribué les colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans. Les membres du C.C.A.S. se sont rendus au domicile de 101 personnes et ont visité 12 personnes hébergées en résidence. Le repas des aînés aura lieu quant à lui le dimanche 5 mai 2019, merci de noter cette date.

Semaine Bleue 2018

La semaine Bleue s'est déroulée du 8 au 14 octobre derniers. Le thème était "Pour une société plus respectueuse de la planète : agissons ensemble" par la transmission du savoir-faire, de l'habitat intergénérationnel et participatif, d'une alimentation qui suit le cours des saisons tout en privilégiant les produits de proximité ou encore la préférence des transports en commun.

Les Centres Communaux de l'Action Sociale des Villettes et de la Chapelle d'Aurec ont conjointement organisé un repas intergénérationnel suivi d'un débat au Lycée Léonard de Vinci à Monistrol avec des lycéens le jeudi 11 octobre. Tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas préparé par l'équipe du restaurant du lycée. Les personnes conviées ont découvert le fonctionnement du self et surtout le principe de recyclage des déchets à la fin du repas. Le débat qui a suivi a été animé par l'intendante du lycée. Seniors et élèves ont pu échanger sur les pratiques d'aujourd'hui et d'hier et plus généralement sur le gaspillage et le recyclage. Les différentes communes, coordonnées par la Commission Affaires Sociales de la Communauté de Communes, ont proposé encore cette année de nombreuses animations gratuites pour les personnes de 60 ans et plus.





Parc de la biodiversité

Un site emblématique

Historique

Le site des étangs de Bas en Basset est situé sur d'anciennes gravières aujourd'hui occupées par des étangs en bords du fleuve. La zone d'étude représente près de 200 hectares dont 80 d'étangs. Ce lieu atypique fait partie intégrante du patrimoine historique, naturel, culturel et industriel de la Communauté de Communes Marches du Velay / Rochebaron. C'est un site exceptionnel en Haute-Loire, un lieu d'eau et de nature.

Un lieu d'eau et de nature

Le château de Rochebaron constitue le belvédère privilégié d'où l'on aperçoit l'ensemble de la vallée et le tracé de la Loire.

Les étangs de Bas en Basset sont issus de la rencontre entre la Loire et sa géographie. Ils composent un paysage grandiose où l'eau et la végétation sont omniprésentes. Les versants de la vallée de la Loire dessinent l'horizon de ce vaste parc. La présence végétale est très forte, en particulier la strate arborée. De nombreux arbres des milieux humides (saules, aulnes, frênes, peupliers...) composent un cortège floristique.

Ces étangs disposent d'une richesse naturelle remarquable reconnue au niveau européen par un site Natura 2000, au niveau départemental par un Espace Naturel Sensible et au niveau local par une ZINDER (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. L'objectif du projet est de trouver une cohérence entre la préservation écologique, le développement touristique et le maintien des activités locales.



Le projet

Disposant de ce patrimoine historique, naturel et industriel riche, la Communauté de Communes Marches du Velay / Rochebaron souhaite à travers ce projet écotouristique développer, valoriser et faire connaître les atouts de ces lieux auprès de la population locale mais aussi des touristes. La préservation et la valorisation de cette zone humide et ses espaces proches apparaissent comme un véritable enjeu d'avenir. Elle entend donner un nouveau souffle au territoire en favorisant l'émergence d'un tourisme respectueux de l'environnement.

Ce projet implique différents acteurs locaux (pêcheurs, professionnels du tourisme, naturalistes...). Cette concertation a débuté sous la houlette d'un comité de pilotage créé en décembre 2015. Elle a donné lieu à un projet de valorisation du site en deux parties avec des intervenants différents. La mission du cabinet d'urbanisme BEMO Urba & Infra porte la partie square (aménagement de la salle d'activités et de l'accès au camping qui se trouve au Sud-



Ouest des étangs). La partie espace touristique est réalisée à la fois par le cabinet d'études Latitude UTP - Section Biodiversité en partenariat avec Vivace (paysagiste) pour la création d'un plan de gestion et les propositions d'aménagements sur les étangs. Enfin le Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement (C.P.I.E.) du Velay intervient pour la constitution d'une bibliothèque permettant l'intégration des données sur les supports numériques en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O.) Auvergne.

Le square



L'objectif est de proposer un aménagement urbain moderne apportant la possibilité de pique-niquer sur place et de se reposer grâce aux mobiliers de détente installés à proximité de l'étang vert. Un cheminement piéton adapté aux personnes à mobilité réduite permet un déplacement en toute sécurité. Des bornes amovibles limitent et régulent la circulation sur l'ensemble du site afin qu'aucun véhicule motorisé ne puisse accéder à cet es-

pace. Enfin, sur l'année 2019, une aire de jeux pour les enfants en bas âge est prévue ainsi que des agrès de fitness. Cet espace en plein air situé dans un cadre naturel remarquable permettra de réunir jeunes, adultes et seniors créant ainsi un lieu intergénérationnel.

L'espace touristique

Les objectifs sont multiples : valoriser ce site exceptionnel, préserver et améliorer la biodiversité, organiser la fréquentation, les usages et l'accueil du public, promouvoir le territoire et la mise en relation avec d'autres pôles touristiques. Pour cela, le cabinet Latitude a rédigé un cahier de gestion, faisant émerger des propositions d'aménagements futurs, décliné sur huit ans. Un programme d'actions sera formalisé de façon à être le plus opérationnel possible tout en tenant compte des usages existants sur le site, des risques d'inondations et des sensibilités écologiques. Cette diversité d'habitats permet une richesse de la flore (350 espèces dont 22 sont rares ou menacées) et de la faune. À la suite de ce travail, un cahier pédagogique à destination des scolaires de cycle 3 sera élaboré en collaboration avec l'Inspection Académique du Département.

Financement

Le montant total des travaux de la phase 1 pour la Communauté de Communes s'élève à 122 200 € HT (maîtrise d'œuvre, travaux, mobiliers compris). Sur la partie travaux, la Région Auvergne-Rhône-Alpes participe à hauteur de 30 %, et la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) à hauteur de 35 %. Le LEADER (association européenne pour le développement des territoires ruraux) participe à hauteur de 40 % sur le mobilier. La commune de Bas en Basset a pris en charge les travaux de voirie pour un montant total de 114 416,82 €.



L'école de Trevas...



Une nouvelle enseignante

Céline Richard a rejoint l'école et enseigne dans les classes de CM1 CM2 et en MS GS.

Du côté des maternelles ou quand les grands apprennent aux plus jeunes...

Atelier cuisine

Tous les deux mois, les enfants de la classe de CM et les MS et GS partagent un moment pour cuisiner. Ils confectionnent un gâteau à l'occasion des anniversaires.

Ainsi les plus grands aident les plus petits à reconnaître les noms des ingrédients utiles aux recettes et à leur préparation. Les CM1 CM2 mettent en pratique les situations de proportionnalité et manipulent ainsi les unités de mesure.

Atelier bibliothèque

Les MS et GS empruntent un livre chaque semaine en bibliothèque. Le rangement de livres, le choix d'un nouvel ouvrage et son enregistrement sur Historique est géré par deux élèves de CM1 et CM2. C'est aussi l'occasion pour les élèves de maternelle d'écouter une histoire lue par leurs aînés.

Au cycle 2

Le jeudi 13 septembre, les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont rendus au Puy en Velay à l'occasion des Fêtes du Roi de l'Oiseau. Ils ont participé à des ateliers qui leurs ont permis de découvrir la vie quotidienne et les métiers de la Renaissance. Ils ont également assisté à un spectacle au théâtre.

Le 11 octobre, à l'opéra Théâtre de Saint-Étienne ils ont découvert le spectacle "Le Bleu des Arbres" mêlant films d'animation, bruitages, musique et théâtre.

De novembre à décembre, les élèves ont suivi un cycle natation au centre aquatique de L'Ozen. Grâce à des jeux et des parcours aquatiques les enfants apprennent pour certains à être autonomes dans l'eau et pour d'autres à se perfectionner.





Toujours au cycle 2

Dans le cadre d'un projet en arts visuels, les enfants ont collecté des objets recyclables. Par petits groupes, ils les ont assemblés pour créer des animaux ou des personnages imaginaires. Les parents ont été invités à découvrir leurs productions au sein de l'école.



Au cycle 3

Le 15 novembre avait lieu la Course des Droits de l'enfant à Sainte-Sigolène organisée par l'U.S.E.P. Les 217 élèves des écoles de Sainte-Sigolène, la Chapelle d'Aurec et Trevas ont parcouru 409 kilomètres. Ils ont aussi participé à une œuvre collective inspirée de l'artiste Isabelle Kalesija.

Régulièrement les élèves se rendent dans le centre des Villettes pour profiter des infrastructures sportives

et des services de prêt de la bibliothèque. Le vendredi 23 novembre, une rencontre avec Monsieur le Maire a été organisée. Ce rendez-vous, préparé en classe, s'inscrit dans le cadre des compétences à acquérir en géographie afin de mieux connaître la commune où habitent les jeunes Villettois. Des réponses ont été apportées à leurs questions portant bien entendu sur la commune, son fonctionnement, la fonction de Maire mais aussi sur l'avenir, les projets ou les prochaines élections.



Et pour terminer l'année

Le vendredi 7 décembre, le Sou des Écoles a organisé une animation de Noël au cours de laquelle le Père Noël en personne a rendu visite aux élèves. Ce fut l'occasion d'échanger quelques mots avec lui et de prendre des photos. Le soir, parents et enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour assister à une pièce de théâtre.



Guide pratique de l'école publique de Trevas...

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 45 à 16h 15
Activités pédagogiques complémentaires : de 16h 15 à 17h 15.

Garderie le matin : à partir de 7h 30. **Périscolaire :** Accueil de Loisirs Oxygène de 16h 15 à 18h 30.
Tél. 06 87 84 21 39. Email : periscolaireoxygene@orange.fr. **Scolarité :** à partir de 2 ans.

Cantine sur place - Tél. 04 71 66 07 57 - Email : ec43.pub.lesvillettes.elem@ac-clermont.fr



L'école privée...

Projet de l'année : l'arbre...

Le projet s'articule sur le thème de l'arbre sous toutes ses formes, en lien bien sûr avec la nature. Chaque classe travaille dans différents domaines dont le vocabulaire (arbres, feuilles, animaux). Il s'agit également de se questionner sur le monde et explorer le vivant : comment l'arbre respire, comment il se nourrit, son environnement... Un lien est aussi créé avec l'art avec la création d'un Land Art créé dans la forêt avec ce que l'on a sur place.

Une sortie en forêt a eu lieu les 18 et 28 septembre derniers. Les élèves ont participé à l'action "nettoyons la nature".



Lors de la semaine du goût, du 8 au 12 octobre, l'arbre était aussi au cœur de nos goûtés. Chaque jour, une classe a préparé une recette à base de pomme et l'a faite déguster aux autres. Les PS et MS ont préparé une salade de fruits, les GS et CP une compote, les CE un gâteau aux pommes de Tatie Rosette et les CM une pâte de pommes.

Commémoration de la guerre de 1918

À l'occasion de cet événement, les élèves de CM ont fait une recherche sur les Poilus Villettois. Chaque classe a travaillé sur le symbole de la paix et les enfants ont appris "La Marseillaise" et la chanson "Avec un Crayon" des Enfantsiques.

Noël

Une célébration paroissiale a débuté durant le temps de l'Avent. Les élèves ont travaillé sur le bonheur que l'on peut partager, celui que l'on peut donner aux autres et sur le bonheur entre eux. Le 14 décembre, toutes les classes sont allées voir le spectacle de Valgrangent "La Nuit de Li-Mei".



Action Solidarité

L'école, en partenariat avec le collège St Joseph de St^e Sigolène, participe à une action solidarité "Esprit d'Avenir". Une collecte de dons, soit en numéraires soit en vêtements, est organisée au bénéfice de l'association "Un Sourire d'Enfant". Les CM participeront aussi à un "cross solidaire" au printemps prochain.

Formations des enseignants

Les enseignantes sont allées en formation durant les trois premiers jours des vacances de Toussaint sur le thème "La pédagogie personnalisée". Cette formation était organisée par l'Association Internationale de Recherche et d'Animation Pédagogique (A.I.R.A.P.) créée par Pierre Faure. Ceci va permettre aux élèves de travailler de façon personnalisée en choisissant des ateliers qu'ils présenteront en fin d'heure. Ils deviennent ainsi acteurs de leur enseignement, de leur pratique.

L'équipe éducative

M^{me} Valérie Vignal a remplacé M^{me} Bessette à la direction de l'école depuis septembre dernier. Pour les PS et MS, M^{me} Christelle Ranc est aidée de M^{me} Lucie Roméas (A.T.S.E.M.), pour les GS et CP, M^{me} Séverine Chênet est aidée de M^{me} Chantal Petit (A.T.S.E.M.), pour les CE, M^{me} Valérie Vignal enseigne du lundi au jeudi et M^{me} Mathilde Peyron le vendredi. Enfin, pour les CM, M^{me} Christèle Saby enseigne du lundi au vendredi. L'A.P.E.L., l'O.G.E.C. et l'équipe enseignante travaillent étroitement pour le bien-être des enfants.



Journée "Portes Ouvertes"

L'école ouvrira ses portes aux élèves et aux parents le 3 mai 2019.



Guide pratique de l'école privée

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h 25 à 11h 30 et de 13h 25 à 16h 30.

Accueil : de 7h 30 à 16h 30. Garderie gratuite.

Scolarité : à partir de 2 ans.

Tél. 04 71 66 34 40 - Tél. directrice 06 12 12 58 81 - Email : ec43.priv.lesvillettes@ac-clermont.fr

Site internet : espritdavenir.fr

Périscolaire : Accueil de Loisirs Oxygène de 16h 30 à 18h 30.

Cantine sur place 3,90 €.



L'accueil de loisirs Oxygène

Après la disparition des Temps d'Accueil Périscolaires depuis la rentrée 2018, l'accueil de loisirs Oxygène, soutenu par la Communauté de Communes, a mutualisé et pris en charge l'accueil périscolaire des deux écoles des Villettes (publique et privée) au sein des locaux de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.).

La nouvelle organisation du périscolaire se déroule très bien. Les enfants sont pris en charge en bus depuis l'école de Trevas à 16h 15 et à 16h 30 depuis l'école des Villettes. Oxygène accueille environ en moyenne 40 enfants par jour pour 96 inscrits. Il y a une bonne cohésion entre les enfants des deux écoles, ils sont ravis de venir dans les locaux. Les retours des familles sont bons car la structure est bien adaptée pour ce type d'accueil.

Le service rendu aux familles de 16h 15/16h 30 à 18h 30 est très apprécié. Un départ échelonné des enfants se fait de 16h 45 à 18h 30. Différents ateliers sont proposés : aide aux devoirs, jeu en autonomie et détente, activités manuelles, sport... Les enfants peuvent également profiter des équipements extérieurs lorsque la météo est clémente : aire de jeux, terrain de foot... Le programme des activités est affiché dans les deux écoles et à l'accueil de loisirs.



Chaque fin de période est clôturée par une petite soirée périscolaire sur différents thèmes (Halloween, Noël...). D'autre part, un vendredi soir par trimestre, un temps de partage avec les familles et les enfants autour d'un "Oxy'parents" est proposé. À titre d'exemple, en décembre, une intervenante sophrologue a proposé un atelier. Le Sou des Écoles organise également des festivités.

Les modalités d'inscription

Lors d'une première inscription il est nécessaire de prendre rendez-vous afin de remplir un dossier. L'enfant doit être scolarisé à l'école publique ou privée des Villettes. Les inscriptions ou annulations se font la veille pour le lendemain au plus tard par téléphone ou mail car les places sont limitées et pour des questions de responsabilités, de sécurité et de normes.

L'équipe d'animation est composée de Virginie Da Cruz, directrice de l'accueil de loisirs, Lætitia Cardoso, directrice périscolaire, Marie Sagnol, animatrice et référente ados, périscolaire, vacances et mercredis, Tedy Mounard, animateur périscolaire, vacances et mercredis et Quentin Cassan animateur périscolaire, vacances et mercredis.

Renseignements au 06 87 84 21 39 ou par internet sur le site periscolaireoxygene@orange.fr



Noël en Contes...

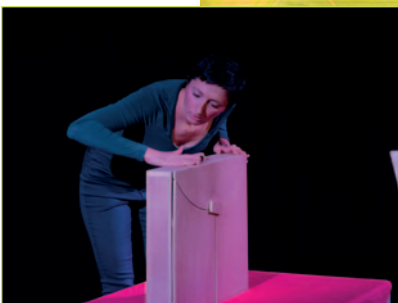
Encore une fois, l'association Konsl'diz a émerveillé les fêtes de fin d'année avec l'organisation de sa journée "Noël en Contes".

Dès 10 heures, Claire Rousseau proposait "Le Sapin et la Fée" avec un mystérieux Kamishibai qui a entraîné le public dans un monde magique. Se sont ensuite enchaînés les spectacles avec "Luminaria", véritable invitation au voyage proposée par Marie-Laure Millet, "Louperies et Cie" qui a apporté les réponses aux questions que tout le monde se pose par Sydé et le collectif Konsl'diz et enfin "L'Histoire de Goupil" d'après le roman de Renart par A. Laroque et M. Roman.



À 18 heures, interrogation sur les origines et la différence avec les deux Villettois Frédéric Bardel et Frédéric Laval qui ont proposé "Tu parles d'un 9" où l'histoire d'une famille poule blanche dans laquelle tous les enfants sont blancs "mais quand naît le n'œuf, il est noir".

C'est à 20h 30 que la soirée s'est terminée par des "Saveurs Gourmandes" proposées par Carole Rousseau et Delphine Thouilleux qui ont entraîné le public "dans la sensualité des contes érotiques". Cette journée fut une véritable réussite car 465 personnes ont prêté leurs oreilles aux voix à la fois drôles et envoûtantes des conteurs.





La voie du Yoga !

Le yoga est à la fois une science du corps, une approche sensible de ses fondements énergétiques et enfin un art de la conscience. Vision du monde et véritable art de vivre, le Hatha Yoga (forme de yoga multimillénaire principalement utilisée en occident) part de ce qui est le plus proche de nous mais que nous avons souvent déserté : notre corps...

Grâce à des séries très variées de postures (certains textes affirment que leur nombre total est de 84 000), le corps est invité avec vigueur et détente à se restructurer, à s'assouplir, à retrouver sa propre sensibilité et conscience.

Une séance de yoga favorise l'alternance de périodes posturales dynamiques et de temps de repos et d'écoute intérieure. Cette alternance agit tel un rythme musical, une mélodie très simple induisant progressivement un état de relaxation corporelle profonde, de calme intérieur et de plus grande présence à ce qui est vécu dans l'instant. Car en effet, dans la pratique, l'accent n'est jamais mis sur la performance extérieure, mais plutôt sur l'épanouissement de la qualité d'écoute et de présence, sur l'attention détendue portée à ce qui est. Ainsi le yoga, par l'intermédiaire du corps, vise à introduire "de l'être dans le faire".

Pour cela la respiration s'avère être un agent fondamental. Dans la vie quotidienne notre respiration est habituellement en grande partie inconsciente, contrainte et limitée. Dans et par la pratique du yoga nous retrouvons la présence du mouvement du souffle et nous induisons naturellement, grâce à différents exercices et types de respiration spécifiques, une véritable rééducation du souffle qui retrouve ainsi fluidité, amplitude accrue et aisance.

Cette transformation progressive du corps et du souffle, cette voie, aboutit à une sensibilisation de la dimension énergétique qui sous-tend la vie corporelle : la sensibilisation permettant le renouvellement de l'énergie vitale, le renforcement du système immunitaire et de l'état de santé général.





Une respiration plus consciente se traduit toujours par une plus grande aptitude à gérer le stress et à tranquilliser le mental.

Le yoga est un art de l'attention. Sa pratique régulière nous aide à devenir plus présents à nous-mêmes et au monde, à apprendre à nous reposer tranquillement dans "l'être" et à jouir ainsi plus entièrement de la vie.

Au fil des séances notre sensibilité et notre disponibilité s'approfondissent. La relaxation devient alors méditation et nous accédons ainsi à la connaissance vivante de la nature réelle de l'esprit et de son immense tranquillité.

Les cours de Yoga aux Villettes ont lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 18h 30 à 20h, salle Anselme Petiot.

Ils sont assurés par Florence Diemer enseignante de Yoga diplômée de l'École de Yoga Corps Conscience.

Renseignements au 04 71 66 92 06.





Rétrovision...

Une année riche et diversifiée



Assemblée générale de l'association communale de chasse.



Halloween à l'accueil de loisirs Oxygène.



Marche "Arc en Ciel".



Loto de l'école privée.



Vide-greniers proposé par "Villettes en Fêtes".



Inauguration de l'auto-école et des cabinets de médecine douce.



Préparation de la soupe aux choux de l'A.S.V.



L'équipe championne du Tennis Club Les Villettes / Saint Maurice.



Loisirs et rendez-vous

Hiver, printemps et été 2019

Sauf précision, toutes les manifestations ont lieu à la salle polyvalente.

- **Dimanche 20 janvier** : loto organisé par l'A.P.E.L.
- **Samedi 2 février** : tournoi F.I.F.A. organisé par l'A.S.V.
- **Vendredi 8 février** : soirée soupe organisée par l'A.C.I.M.
- **Mardi 5 mars** : spectacle de Mardi Gras offert par la municipalité.
- **Samedi 30 mars** : bourse aux vêtements de 0 à 16 ans.
- **Dimanche 7 avril** : marche organisée par le Sou des Écoles.
- **Dimanche 21 avril** : théâtre de Pâques organisé par "Villettes en Fêtes".
- **Samedi 27 avril** : théâtre de Pâques organisé par "Villettes en Fêtes".
- **Dimanche 28 avril** : marche organisée par l'association "Arc en Ciel".
- **Dimanche 19 mai** : marche et course V.T.T. organisées par l'A.P.E.L.
- **Samedi 25 mai** : tournoi organisé par "Villettes en Fêtes".
- **Dimanche 7 juillet** : concours de pétanque organisé par l'A.P.E.L.
- **Vendredi 12 et samedi 13 juillet** : fête d'été organisée par "Villettes en Fêtes".
- **Dimanche 25 août** : concours de pétanque organisé par l'A.S.V.



Théâtre de Pâques.



Concours de la Boule Amicale en août dernier.



Le spectacle de Noël 2018...

Vendredi 21 décembre, la mairie a offert un spectacle de Noël aux enfants. C'est la Compagnie Méga Môme qui est venue émerveiller petits et grands avec "Grands Petits Bonheurs de Noël".

Un véritable retour aux sources avec ce spectacle optimiste illustré par des chansons interactives pour célébrer Noël et la famille. "Il met à l'honneur tous ces grands petits moments de bonheur vécus au fil des jours qui font les délices de la vie en famille et dont nous n'avons pas assez conscience... parfois. C'est un petit sac en toile de jute qui en est le leitmotiv et dans lequel se loge précieusement un florilège de rires, de poésies, de joies et de sentiments agréables". Et quel meilleur programme pour Noël que de se dire que les petits bonheurs sont très souvent à l'origine des plus grands...



Mairie des Villettes

Heures d'ouverture

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 8h 30 à 12h 30.

Accès aux documents administratifs

Le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 10h à 12h.

Tél. 04 71 66 54 38

Fax. 04 71 66 29 50

Email :

commune.les-villettes@wanadoo.fr

Site internet : www.les-villettes.fr



Cahier municipal d'information

Directeur de la publication

Louis Simonnet, maire des Villettes.

Rédaction et photographies

Commission communication de la mairie des Villettes.

Conception : Agence Différentiel.

Impression : "Déposé par Éole" certifiée Imprim'Vert® sur du papier 100 % recyclé respectant la gestion durable des forêts avec des encres végétales sans diluants pétroliers.

Tirage : 700 exemplaires.



Au seuil de cette nouvelle année entamée dans un climat où espoir et inquiétude se disputent la primauté, un retour au quotidien et à la réalité de nos communes peut contribuer au débat et à son enrichissement.

Tout projet proposé par les élus se doit d'avoir un fondement solide et correspondre à une vision d'avenir pour le territoire.

C'est le cas de la deuxième rue des Villettes en cours de finalisation, largement anticipée car inscrite à l'ancien Plan d'Occupation des Sols dès sa mise en place.

On a déjà évoqué ici même ses objectifs, rappelons les : plus de sécurité avec une répartition du trafic et la fin du village rue, renforcement des cheminements piétonniers, amélioration de la distribution d'eau potable et de la sécurité incendie, parcelles devenues constructibles en centre bourg ce qui permet de préserver les terrains agricoles périphériques.

Les riverains et propriétaires concernés ont bien compris l'enjeu avec des échanges fructueux et constructifs lors de la réunion de concertation du mois d'octobre.

Mais tout cela a un coût et même si le maximum possible des subventions a été obtenu, la charge restante à la commune est importante.

D'autres besoins émergent liés à la croissance démographique ou au développement de certaines activités, faut-il y répondre ? Si oui comment ? Des choix vont donc s'imposer, ils ne peuvent se faire que dans la sérénité et la concertation.

Il en va de même pour la révision du Plan Local d'Urbanisme nécessaire pour la mise en conformité avec la loi et avec le Schéma de Cohérence Territoriale de La Jeune Loire. Les contraintes imposées ne répondront peut-être pas aux attentes individuelles mais elles devront en tout cas prendre en compte et privilégier l'intérêt collectif.



Là encore la concertation doit permettre de réfléchir ensemble. Une première réunion s'est tenue avec les agriculteurs exerçant sur la commune. Une autre aura lieu avec toutes les personnes qui se sentiront concernées par ce débat qui engage le futur des Villettes.

Une nouvelle fois les incivilités ont eu la part belle ce dernier semestre avec des répercussions sur les finances communales et pour certaines de réels risques encourus par la population. Un peu plus de vigilance, ou de civisme selon le cas, permettraient sans doute d'améliorer la situation...

À l'opposé, nos écoles débordent d'initiatives, de créativité et d'actions solidaires, un bon début pour nos citoyennes et citoyens en herbe qui apportent ainsi et de façon régulière leur contribution à notre réflexion.

Ce Petit Réservoir vous offre un zoom sur le yoga, hasard sans rapport initial avec l'actualité mais qui peut aider à la qualité de nos relations et de nos échanges...

On peut aussi aller se ressourcer, aux heures les moins encombrées, autour des étangs de Bas en Basset où se développera le futur parc de la biodiversité pour aborder une année que l'on vous souhaite, le conseil municipal et moi-même, fructueuse, sereine, tolérante et solidaire.

Louis SIMONNET